

Observations concernant le volet Études de Dangers

Le rapport répond probablement à la réglementation en vigueur mais le constat de l'utilisation de données obsolètes est avéré.

Sur l'environnement humain :

Source INSEE 2023 population Angliers 1445 habitants
Vérines 2450 habitants

(p19/165)

Sur l'environnement ICPE :

- Entreprise Frédéric Bouyer (porcherie) n'existe plus (non classé)
- Extension du Silo Terre Atlantique non identifié
- Silo du Bot Nuailé d'Aunis non identifié
-

(p22/165)

Sur les risques climatiques :

- Pas de mention sur le dernier séisme du 16 juin 2023 à La Laigne (15km) magnitude 5,3.
- L'énumération du risque tempête s'arrête en 2010 alors que 74 tempêtes sont référencées à plus de 90km/h à l'Observatoire Côte aquitaine ([Brgm](#)).
- Sur les scénarios des risques une analyse de donnée datant de plus de 20 ans.

Enfin au vue de la proximité de l'implantation des éoliennes du projet Nord N11 il est surprenant qu'aucune **étude sur la portée des ombres** ainsi que **l'éblouissement par rayonnement** du soleil sur les éoliennes ne soient présente.

Hors considérant qu'une large circulation journalière est indiscutable, aussi bien sur la RN11 que sur les réseaux secondaires, et que celle ci se retrouve dans le périmètre 500m (même 250m pour E4) **le risque accidentogène par aveuglement ou trouble à la conduite devraient être explorés.**